



Crésus Gestion PE

3.2.13 - Préparer la ventilation de la charge

3.2.13 - Préparer la ventilation de la charge

Passez dans l'onglet *Finances* du paiement généré ci-dessus.

Par défaut, la totalité de la facture est imputée au compte *4200 Achats de marchandises* et le code TVA est *IPM* comme l'indique la ligne *Balance*.

Déroulez la liste du compte *Balance* pour imputer la charge à un autre compte.

Pour ventiler une partie de la charge dans d'autres comptes complétez le tableau des *comptes débit* :

- cliquez dans la liste des comptes de la première ligne et sélectionnez le compte *4500 Charges d'énergie pour l'exploitation*.
- dans la colonne *Code TVA*, sélectionnez le code *IPI*.
- dans la colonne *TTC*, entrez 850.-

Le tableau présente alors le montant HT de cet élément de charge, et la ligne *Balance* montre que le solde de la facture (650.-) sera imputé au compte *4200*.

Résumé		Détails		Paiement		Finances	
1037, BVRouge postal							
Total de la dette		Saisir le total facturé		CHF	1'500.00	échéant le 13.01.16	
Charge							
Comptes débit	Code TVA	Taux	TTC	TVA	HT		
4500 Charges d'énergie pour l'expl	IPI	8.00	850.00	==> 787.04			
Balance							
4200 Achats de marchandises	IPM	8.00	650.00	48.15	601.85		
Compte crédit			Montant	Date facture			
2000 Créanciers			1'500.00	14.12.15			

Répétez l'opération pour tout autre compte concerné.